

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre et la période de neuf mois
clos le 31 décembre 2023



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	11

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION
POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le *Rapport annuel 2023* de l'ACSTA, le *Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2023* et le *Rapport financier trimestriel pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2023*. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 22 février 2024, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les intervenants de l'ACSTA.

APERÇU DE L'ORGANISATION

Établie le 1^{er} avril 2002, l'ACSTA est une société d'État mandataire, financée par des crédits parlementaires. Elle rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports. Sa mission est de protéger le public en assurant la sûreté d'aspects critiques du système de transport aérien.

L'ACSTA s'acquitte du mandat d'effectuer le contrôle de sécurité dans 89 aéroports désignés au pays au moyen d'un modèle faisant appel à des fournisseurs de services de contrôle externes. Jouant un rôle central dans le système d'aviation civile du Canada, l'ACSTA est chargée d'exécuter les quatre activités suivantes qui sont prévues dans son mandat :

- le contrôle préembarquement (CPE) : Le contrôle de tous les passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels avant leur entrée dans la zone sécurisée d'une aérogare.

- le contrôle des bagages enregistrés (CBE) : Le contrôle de tous les bagages enregistrés (ou bagages de soute) des passagers afin de détecter des articles interdits, comme les explosifs, avant qu'ils soient chargés dans un aéronef.
- le contrôle des non-passagers : Le contrôle de tous les non-passagers, tels que le personnel navigant, le personnel de piste et les fournisseurs de services, ainsi que leurs effets personnels (y compris les véhicules et leur contenu) qui pénètrent dans les zones réglementées des aéroports qui présentent les risques les plus élevés.
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : La gestion du système qui utilise des lecteurs biométriques de l'iris et des empreintes digitales pour permettre aux non-passagers d'accéder aux zones réglementées de l'aéroport. L'administration aéroportuaire est l'autorité de dernière instance en matière de l'accès aux zones réglementées d'un aéroport.

En plus des activités prévues dans son mandat, l'ACSTA a conclu une entente avec Transports Canada (TC) afin d'effectuer le contrôle du fret dans les petits aéroports où il est possible de le faire. Ce programme, destiné à contrôler de petites quantités de fret en dehors des heures de pointe, prévoit l'utilisation du matériel technologique et des ressources en place.

Au cours des années précédentes, l'ACTSA a fourni ces services aux aéroports désignés et non désignés selon le principe de recouvrement des coûts. Il n'existe actuellement aucune disposition permettant à l'ACSTA de fournir des services sur la base du recouvrement des coûts.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Le budget de 2023 accorde un financement supplémentaire de 1 746 millions de dollars (net) sur trois ans pour continuer à protéger le public en assurant la sûreté des éléments essentiels du système de transport aérien. Ce financement appuie également la mise en œuvre des modifications au contrôle des non-passagers et l'amélioration des niveaux de service relatifs au temps d'attente en 2024-2025.

Le budget de 2023 a également annoncé des initiatives visant à réduire les dépenses publiques. L'ACSTA a défini des options pour faire face aux réductions des budgets consacrés aux services professionnels et aux voyages, ainsi que l'ensemble des charges d'exploitation. L'ACSTA continuera de collaborer avec TC et les organismes centraux pour mettre en œuvre ces réductions, tout en reconnaissant la nature du mandat de l'organisation en matière de services de contrôle de la sûreté du transport aérien.

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement de l'ACSTA, et d'autres sources de données, le nombre de personnes contrôlées au Canada est passé d'environ 14,8 millions de passagers pour le trimestre clos le 30 décembre 2022 à 16,1 millions de passagers pour le trimestre clos le 30 décembre 2023. L'ACSTA continue d'appuyer l'industrie aéronautique en travaillant en étroite collaboration avec ses fournisseurs de services de contrôle, TC et les intervenants externes.

ENTENTES SUR LES SERVICES DE CONTRÔLE AUX AÉROPORTS

Le 23 novembre 2023, l'ACSTA a annoncé les nouveaux contrats de services de contrôle aux aéroports. Les entreprises retenues seront responsables d'offrir des services de contrôle de sûreté dans les aéroports désignés au Canada. Ces nouveaux contrats sont valides du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2029, et sont renouvelables pour deux périodes supplémentaires de cinq ans, à la discrétion de l'ACSTA.

RISQUES ET INCERTITUDES

L'ACSTA maintient une gestion efficace des risques de l'entreprise afin de s'assurer que les risques sont identifiés, évalués et gérés de manière appropriée. Une évaluation complète des risques d'entreprise de l'Administration, des répercussions potentielles et des mesures d'atténuation est publiée dans le *Rapport annuel 2023* de l'ACSTA.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

La présente partie du rapport décrit les écarts principaux constatés à l'état intermédiaire résumé du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 31 décembre 2023 et 2022.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé du résultat global (non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos le				Périodes de neuf mois closes le			
	31 décembre				31 décembre			
	2023	2022	Écart en \$	Écart en %	2023	2022	Écart en \$	Écart en %
Charges ¹								
Services de contrôle et autres coûts connexes	196 089 \$	180 040 \$	16 049 \$	8,9 %	583 235 \$	529 488 \$	53 747 \$	10,2 %
Exploitation et entretien du matériel	12 097	10 886	1 211	11,1 %	36 243	31 183	5 060	16,2 %
Soutien des programmes et services généraux	25 718	22 298	3 420	15,3 %	72 889	67 973	4 916	7,2 %
Amortissement	11 266	11 120	146	1,3 %	33 730	33 162	568	1,7 %
Total des charges	245 170	224 344	20 826	9,3 %	726 097	661 806	64 291	9,7 %
Autres charges (produits)	840	590	250	42,4 %	992	(743)	1 735	233,5 %
Performance financière avant les produits et le financement public	246 010	224 934	21 076	9,4 %	727 089	661 063	66 026	10,0 %
Produits	772	763	9	1,2 %	2 269	1 573	696	44,2 %
Financement public								
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	232 364	211 569	20 795	9,8 %	686 087	624 048	62 039	9,9 %
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	10 663	10 230	433	4,2 %	31 610	30 421	1 189	3,9 %
Crédits parlementaires pour les paiements de loyers	401	859	(458)	(53,3 %)	1 462	2 878	(1 416)	(49,2 %)
Total du financement public	243 428	222 658	20 770	9,3 %	719 159	657 347	61 812	9,4 %
Performance financière	(1 810) \$	(1 513) \$	(297) \$	(19,6 %)	(5 661) \$	(2 143) \$	(3 518) \$	(164,2 %)
Autres éléments du résultat global	(20 021)	4 999	(25 020)	(500,5 %)	(10 678)	9 383	(20 061)	(213,8 %)
Résultat global total	(21 831) \$	3 486 \$	(25 317) \$	(726,2 %)	(16 339) \$	7 240 \$	(23 579) \$	(325,7 %)

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état intermédiaire résumé du résultat global, alors qu'elles sont présentées par type de charge dans le tableau ci-dessus, conformément à la note complémentaire 13 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023.

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 16 049 \$ (8,9 %) et de 53 747 \$ (10,2 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2022. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des volumes de passagers et d'une augmentation du personnel visant à améliorer les temps d'attente des passagers, ce qui a entraîné l'achat d'heures de contrôle supplémentaires pour un montant de 10 023 \$ et de 56 259 \$, respectivement. Le niveau du personnel plus élevé permet également à l'ACSTA d'atteindre les objectifs de 2024-2025 en ce qui concerne l'amélioration des temps d'attente des passagers et les changements au programme de contrôle des non-passagers. Ces augmentations sont aussi attribuables aux augmentations du taux de facturation annuel des fournisseurs de services de contrôle totalisant 5 134 \$ et de 13 125 \$, respectivement, et aux augmentations d'autres coûts connexes relatifs aux services de contrôle de 893 \$ et de 1 204 \$, respectivement. L'augmentation globale pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 est partiellement compensée par une baisse des dépenses pour les des programmes visant à soutenir la reprise de l'industrie aéronautique totalisant 16 840 \$.

Exploitation et entretien du matériel

Les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel ont augmenté de 1 211 \$ (11,1 %) et de 5 060 \$ (16,2 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2022. Ces augmentations sont principalement attribuables aux coûts associés à la transition de l'ACSTA vers un nouveau fournisseur de services d'entretien et d'autres dépenses liées au matériel.

Soutien des programmes et services généraux

Les charges relatives au soutien des programmes et des services généraux ont augmenté de 3 420 \$ (15,3 %) et de 4 916 \$ (7,2 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2022. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des frais relatifs aux employés, résultant d'une augmentation des effectifs de l'organisation, aux dépenses plus élevées pour les priorités organisationnelles, y compris la modernisation des locaux à bureaux et à la mise à niveau de systèmes clés de l'entreprise.

Financement public

Le gouvernement du Canada reçoit le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et finance l'ACSTA au moyen de crédits provenant du Trésor fédéral pour ses charges d'exploitation et ses dépenses en immobilisations. Les paiements de loyers de l'ACSTA qui sont capitalisés selon la norme IFRS 16 sont financés par les crédits utilisés pour les dépenses en immobilisations.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Les montants des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation ont augmenté de 20 795 \$ (9,8 %) et de 62 039 \$ (9,9 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2022. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des charges au titre des services de contrôle et des autres coûts connexes, décrites précédemment.

Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations

L'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations a augmenté de 433 \$ (4,2 %) et de 1 189 \$ (3,9 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2022. Ces augmentations s'expliquent principalement par la hausse du montant de l'amortissement.

Crédits parlementaires pour les paiements de loyers

Les paiements de loyers de l'ACSTA sont généralement versés au cours du mois où les crédits correspondants sont reçus. Il n'y a donc aucun financement public différé associé à ces dépenses.

Les crédits parlementaires pour les paiements de loyers ont diminué comparativement à la période correspondante de 2022, car l'ACSTA a réduit ses espaces de bureaux.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les réévaluations trimestrielles sans effet sur la trésorerie découlant de modifications apportées aux hypothèses actuarielles et au rendement des actifs des régimes de retraite.

La perte au titre des autres éléments du résultat global de 20 021 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 a été attribuable à une perte de réévaluation de 40 771 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 100 points de base entre le 30 septembre 2023 et le 31 décembre 2023. Cette perte a été compensée par un gain de réévaluation de 20 750 \$ résultant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses. Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 4 999 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 a été attribuable à un gain de réévaluation en raison d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur au taux initialement posé comme hypothèse par l'ACSTA.

La perte au titre des autres éléments du résultat global de 10 678 \$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 a été attribuable à une perte de réévaluation de 13 472 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base entre le 31 mars 2023 et le 31 décembre 2023. Il a été compensé par un gain de réévaluation de 2 794 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA. Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 9 383 \$ pour la période de neuf mois clos le 31 décembre 2022 a été attribuable à un gain de réévaluation de 39 852 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une augmentation du taux d'actualisation de 100 points de base entre le 31 mars 2022 et le 31 décembre 2022. Il est compensé par une perte de réévaluation de 30 469 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes plus faible que le taux posé comme hypothèse par l'ACSTA.

Pour plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 9 des états financiers intermédiaires résumés non audités.

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 31 décembre 2023, comparativement au 31 mars 2023.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité) (en milliers de dollars canadiens)	31 décembre 2023	31 mars 2023	Écart en \$	Écart en %
Actifs courants	152 367 \$	162 537 \$	(10 170) \$	(6,3%)
Actifs non courants	430 405	445 772	(15 367)	(3,4%)
Total des actifs	582 772 \$	608 309 \$	(25 537) \$	(4,2%)
Passifs courants	159 123 \$	164 738 \$	(5 615) \$	(3,4%)
Passifs non courants	404 859	408 442	(3 583)	(0,9%)
Total des passifs	563 982 \$	573 180 \$	(9 198) \$	(1,6%)

Actifs

Les actifs courants ont diminué de 10 170 \$ (6,3 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une diminution de 5 302 \$ de la trésorerie principalement attribuable au moment où les décaissements ont été effectués pour régler les fournisseurs (biens et services);
- une diminution de 2 284 \$ au titre des clients et autres débiteurs attribuable à une hausse des crédits parlementaires à recevoir, partiellement compensé par une augmentation des taxes de vente recouvrables; et
- une diminution des charges payées d'avance de 3 170 \$ attribuable aux effets de l'amortissement compensé par les entrées.

Les actifs non courants ont diminué de 15 367 \$ (3,4 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une diminution de 10 077 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles principalement attribuable à un amortissement totalisant 31 594 \$, qui a été partiellement compensé par des acquisitions de 21 599 \$;
- une diminution de 9 167 \$ au titre des avantages du personnel pour le régime de retraite enregistré de l'ACSTA; et
- une augmentation de 3 877 \$ au titre de droits d'utilisation attribuable à des entrées de 6 013 \$ principalement dues à une réévaluation de la durée du bail des locaux de l'administration centrale de l'ACSTA, compensée par un amortissement de 2 136 \$.

Passifs

Les passifs courants ont diminué de 5 615 \$ (3,4 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une diminution de 2 562 \$ du financement public différé lié aux charges d'exploitation en raison de la réduction des charges payées d'avance, comme cela est indiqué ci-dessus, compensé par une hausse des stocks;

- une diminution de 2 261 \$ des fournisseurs et autres créditeurs en raison du moment où les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs; et
- une diminution de 1 667 \$ des retenues de garanties attribuable au déblocage final des fonds associé au programme de recapitalisation du CBE de l'ACSTA.

Les passifs non courants ont diminué de 3 583 \$ (0,9 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une diminution du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations de 10 015 \$ découlant d'un amortissement du financement public différé lié aux immobilisations de 31 610 \$ dépassant les crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations de 21 595 \$;
- une augmentation de la partie non courante des obligations locatives de 4 503 \$ est attribuable à une réévaluation de la durée du bail des locaux de l'administration centrale de l'ACSTA, partiellement compensée par des paiements de loyer continus; et
- une augmentation de 1 794 \$ du passif au titre des avantages du personnel pour l'autre régime à prestations définies de l'ACSTA.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Les activités de l'ACSTA sont financées au moyen des crédits parlementaires accordés par le gouvernement du Canada et sont décrites dans le *Résumé du plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028* de l'ACSTA.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les crédits parlementaires utilisés sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ».

Charge d'exploitation

Le tableau ci-après permet d'effectuer un rapprochement entre la performance financière avant le financement public comptabilisée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation :

Rapprochement de la performance financière et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation (non audités) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois closes le	
	31 décembre		31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Performance financière avant les produits et le financement public	246 010 \$	224 934 \$	727 089 \$	661 063 \$
Produits	(772)	(763)	(2 269)	(1 573)
Performance financière avant le financement public	245 238	224 171	724 820	659 490
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	(11 266)	(11 120)	(33 730)	(33 162)
Charges à payer pour les frais d'employés ¹	(1 026)	(877)	(3 779)	(2 829)
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat	(663)	(970)	(651)	503
Charges financières sans effet sur la trésorerie liées aux contrats de location	(174)	(65)	(332)	(202)
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	(62)	-	(65)	-
Charges au titre des avantages du personnel ²	281	291	(283)	247
Gain (perte) de change hors trésorerie comptabilisé en performance financière	36	139	124	17
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	(17)	(16)
Crédits utilisés pour les charges d'exploitation	232 364 \$	211 569 \$	686 087 \$	624 048 \$
Autres éléments affectant le financement				
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ³	550	446	(2 562)	(3 512)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	232 914 \$	212 015 \$	683 525 \$	620 536 \$

¹ Les charges à payer pour les frais d'employés sont des ajustements comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances utilisées et constituées au 31 décembre 2023. Ces frais sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse modifiée seulement à la fin de l'exercice, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement lors des périodes intermédiaires.

² Les charges au titre des avantages du personnel sont comptabilisées dans l'état intermédiaire résumé du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement susmentionné représente la différence entre les versements en espèces au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

³ Les charges et les stocks payés d'avance au moyen des crédits pour les charges d'exploitation sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu par l'ACSTA. Ils sont financés au moyen des crédits parlementaires au moment où les achats sont faits, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre les dépenses en immobilisations présentées selon les IFRS et les crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations :

Rapprochement des dépenses en immobilisations et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations (non audités) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois closes le	
	31 décembre		31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs (SDE)	7 146 \$	4 715 \$	14 907 \$	8 208 \$
Matériel non lié aux systèmes de détection d'explosifs (non SDE)	2 575	869	6 692	1 726
Paiements de loyers	401	859	1 462	2 878
Total des dépenses en immobilisations	10 122 \$	6 443 \$	23 061 \$	12 812 \$
Ajustement hors trésorerie pour la conversion de devises en lien avec des dépenses en immobilisations	(20)	(148)	(4)	(148)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	10 102 \$	6 295 \$	23 057 \$	12 664 \$

CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Les crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 ont été inférieurs à ce qui était prévu. Cela est principalement dû au retard dans l'introduction des modifications apportées par Transports Canada aux mesures de sûreté relatives au programme de contrôle des non-passagers de l'ACSTA. Le reste des charges d'exploitation correspondent au budget de fonctionnement décrit dans le *Résumé du plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028* approuvé par l'ACSTA pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023.

Les crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 ont été inférieurs à ce qui était prévu. Cela est principalement dû aux retards accusés dans les dépenses en immobilisations relativement aux projets liés et non liés aux SDE résultant principalement des retards des fournisseurs et des changements dans les plans des projets aéroportuaires.

L'ACSTA est en voie d'atteindre les objectifs opérationnels et financiers et d'obtenir les résultats financiers pour l'exercice en cours qui sont décrits dans son *Résumé du plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028* qui a été approuvé.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés non audités conformément à la norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* et à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés non audités.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés non audités et pour les périodes closes à ces dates.



Nada Semaan
Présidente et chef de la direction

Ottawa, Canada

22 février 2024



Nancy Fitchett, CPA, CA
Vice-présidente, Affaires organisationnelles et
chef des services financiers

Ottawa, Canada

22 février 2024

États financiers intermédiaires résumés

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

31 décembre 2023

(non audités)

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2023	31 mars 2023
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	8 483 \$	13 785 \$
Clients et autres débiteurs (note 4)	127 193	129 477
Stocks (note 5)	12 027	11 419
Dépenses payées d'avance	4 664	7 834
Actifs financiers dérivés (note 15)	-	22
	152 367	162 537
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 6)	355 435	367 255
Immobilisations incorporelles (note 7)	14 575	12 832
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)	17 458	13 581
Actif au titre des avantages du personnel (note 9)	42 937	52 104
	430 405	445 772
Total des actifs	582 772 \$	608 309 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	139 629 \$	141 890 \$
Retenues de garantie	151	1 818
Obligations locatives (note 11)	2 158	1 777
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 12)	16 691	19 253
Passifs financiers dérivés (note 15)	494	-
	159 123	164 738
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 11)	17 211	12 708
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 12)	369 165	379 180
Passif au titre des avantages du personnel (note 9)	18 338	16 544
Passifs financiers dérivés (note 15)	145	10
	404 859	408 442
Capitaux propres		
Surplus accumulé	18 790	35 129
Total des passifs et des capitaux propres	582 772 \$	608 309 \$

Éventualités (note 10) et engagements contractuels (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Charges				
Contrôle préembarquement	148 363 \$	138 732 \$	444 800 \$	402 385 \$
Contrôle des bagages enregistrés	42 032	37 763	123 141	112 401
Contrôle des non-passagers	39 534	34 412	115 111	105 782
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	1 147	1 191	3 238	3 361
Services généraux	14 094	12 246	39 807	37 877
Total des charges (note 13)	245 170	224 344	726 097	661 806
Autres charges (produits)				
Perte (gain) net sur la juste valeur d'instruments financiers dérivés	663	970	651	(503)
Charges financières	175	67	339	206
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	62	-	65	-
Gain de change	(60)	(447)	(80)	(462)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	17	16
Total autres charges (produits)	840	590	992	(743)
Performance financière avant les produits et le financement public	246 010	224 934	727 089	661 063
Produits				
Produits financiers	770	731	2 253	1 471
Produits divers	2	32	16	32
Services de contrôle – autres	-	-	-	70
Total des produits	772	763	2 269	1 573
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 12)	232 364	211 569	686 087	624 048
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 12)	10 663	10 230	31 610	30 421
Crédits parlementaires pour les paiements de loyers (note 14)	401	859	1 462	2 878
Total du financement public	243 428	222 658	719 159	657 347
Performance financière	(1 810) \$	(1 513) \$	(5 661) \$	(2 143) \$
Autres éléments du résultat global				
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière				
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	(20 021)	4 999	(10 678)	9 383
Résultat global total	(21 831) \$	3 486 \$	(16 339) \$	7 240 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 31 décembre :

	Surplus accumulé
Solde au 30 septembre 2023	40 621 \$
Performance financière	(1 810)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	(20 021)
Solde au 31 décembre 2023	18 790 \$
Solde au 30 septembre 2022	41 528 \$
Performance financière	(1 513)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	4 999
Solde au 31 décembre 2022	45 014 \$

Pour les périodes de neuf mois closes le 31 décembre :

	Surplus accumulé
Solde au 31 mars 2023	35 129 \$
Performance financière	(5 661)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	(10 678)
Solde au 31 décembre 2023	18 790 \$
Solde au 31 mars 2022	37 774 \$
Performance financière	(2 143)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	9 383
Solde au 31 décembre 2022	45 014 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation				
Performance financière	(1 810) \$	(1 513) \$	(5 661) \$	(2 143) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement (note 13)	11 266	11 120	33 730	33 162
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	663	970	651	(503)
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	62	-	65	-
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 12)	(10 663)	(10 230)	(31 610)	(30 421)
Variation de l'actif/du passif net au titre des avantages du personnel	(281)	(291)	283	(247)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	17	16
Autres transactions sans effet sur la trésorerie	-	-	-	163
Variation nette des soldes du fonds de roulement (note 18)	(7 537)	(14 986)	(3 137)	31 698
	(8 300)	(14 930)	(5 662)	31 725
Activités d'investissement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations (note 14)	12 599	4 141	18 189	7 057
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 006)	(811)	(13 291)	(5 763)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(3 409)	(103)	(3 409)	(230)
	4 184	3 227	1 489	1 064
Activités de financement				
Paiements de capital sur les obligations locatives	(226)	(794)	(1 129)	(2 676)
	(226)	(794)	(1 129)	(2 676)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(4 342)	(12 497)	(5 302)	30 113
Trésorerie à l'ouverture de la période	12 825	50 191	13 785	7 581
Trésorerie à la clôture de la période	8 483 \$	37 694 \$	8 483 \$	37 694 \$

La charge d'intérêts payée et le produit d'intérêts reçu correspondent approximativement aux charges financières et aux produits financiers, respectivement, tels qu'ils sont présentés à l'état intermédiaire résumé du résultat global.

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023
(en milliers de dollars canadiens)

1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est une mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'ACSTA est chargée d'assurer la sûreté d'aspects précis du système de transport aérien, qu'il s'agisse du contrôle des passagers et des bagages, ou du contrôle des travailleurs des aéroports.

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. Au cours des années précédentes, l'ACSTA a fourni ces services aux aéroports désignés et non désignés selon le principe de recouvrement des coûts. Il n'existe actuellement aucune disposition permettant à l'ACSTA de fournir des services sur la base du recouvrement des coûts.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 22 février 2024.

2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle est publiée par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et approuvée par le Conseil des normes comptables du Canada.

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Directive sur les normes comptables : Lignes directrices GC 5200 : Rapport financier trimestriel des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Comme l'autorise l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires sont présentés de façon résumée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans le jeu complet d'états financiers annuels audités le plus récents. Par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

4. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2023	31 mars 2023
Crédits parlementaires (note 17)	116 582 \$	120 464 \$
TPS et TVH à recouvrer	9 100	7 396
TVP à recouvrer	1 511	1 617
	127 193 \$	129 477 \$

5. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2023	31 mars 2023
Pièces de rechange	11 542 \$	9 822 \$
CIZR	426	780
Uniformes	59	817
	12 027 \$	11 419 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Amélio- rations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au 31 mars 2022	162 849	\$ 658 011	\$ 20 722	\$ 3 989	\$ 28 932	\$ 129	\$ 10 113	\$ 14 543	\$ 899 288
Entrées	709	2 714	-	194	437	-	803	8 048	12 905
Sorties	(5 745)	(5 134)	-	(95)	(1 494)	(11)	(2 937)	-	(15 416)
Radiations	(1 318)	(280)	-	(756)	(485)	-	-	(7)	(2 846)
Pertes de valeur	-	-	-	-	292	-	-	98	390
Reclassements	6 699	3 574	-	-	511	-	30	(10 814)	-
Solde au 31 mars 2023	163 194	\$ 658 885	\$ 20 722	\$ 3 332	\$ 28 193	\$ 118	\$ 8 009	\$ 11 868	\$ 894 321
Solde au 31 mars 2023	163 194	\$ 658 885	\$ 20 722	\$ 3 332	\$ 28 193	\$ 118	\$ 8 009	\$ 11 868	\$ 894 321
Entrées	14	5 596	-	702	376	-	137	11 265	18 090
Sorties	-	(80)	-	-	(262)	-	(2 182)	-	(2 524)
Radiations	(299)	-	-	(578)	(1 338)	-	(18)	-	(2 233)
Reclassements	2 345	3 314	-	-	1 280	-	199	(7 138)	-
Solde au 31 décembre 2023	165 254	\$ 667 715	\$ 20 722	\$ 3 456	\$ 28 249	\$ 118	\$ 6 145	\$ 15 995	\$ 907 654
Amortissement cumulé									
Solde au 31 mars 2022	115 612	\$ 342 894	\$ 15 973	\$ 2 853	\$ 19 608	\$ 95	\$ 9 527	\$ -	\$ 506 562
Amortissement	5 027	29 399	590	356	2 966	24	363	-	38 725
Sorties	(5 745)	(5 134)	-	(95)	(1 491)	(11)	(2 937)	-	(15 413)
Radiations	(1 300)	(258)	-	(756)	(494)	-	-	-	(2 808)
Solde au 31 mars 2023	113 594	\$ 366 901	\$ 16 563	\$ 2 358	\$ 20 589	\$ 108	\$ 6 953	\$ -	\$ 527 066
Solde au 31 mars 2023	113 594	\$ 366 901	\$ 16 563	\$ 2 358	\$ 20 589	\$ 108	\$ 6 953	\$ -	\$ 527 066
Amortissement	3 967	22 536	489	266	2 262	10	300	-	29 830
Sorties	-	(19)	-	-	(262)	-	(2 178)	-	(2 459)
Radiations	(297)	-	-	(578)	(1 325)	-	(18)	-	(2 218)
Solde au 31 décembre 2023	117 264	\$ 389 418	\$ 17 052	\$ 2 046	\$ 21 264	\$ 118	\$ 5 057	\$ -	\$ 552 219
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2023	49 600	\$ 291 984	\$ 4 159	\$ 974	\$ 7 604	\$ 10	\$ 1 056	\$ 11 868	\$ 367 255
Au 31 décembre 2023	47 990	\$ 278 297	\$ 3 670	\$ 1 410	\$ 6 985	\$ -	\$ 1 088	\$ 15 995	\$ 355 435

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

7. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels créés à l'interne	En développement	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2022	10 843 \$	20 561 \$	- \$	31 404 \$
Entrées	18	231	-	249
Radiations	(323)	(350)	-	(673)
Solde au 31 mars 2023	10 538 \$	20 442 \$	- \$	30 980 \$
Solde au 31 mars 2023	10 538 \$	20 442 \$	- \$	30 980 \$
Entrées	3 162	247	100	3 509
Radiations	(16)	(3 985)	-	(4 001)
Solde au 31 décembre 2023	13 684 \$	16 704 \$	100 \$	30 488 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2022	5 525 \$	11 134 \$	- \$	16 659 \$
Amortissement	787	1 375	-	2 162
Radiations	(323)	(350)	-	(673)
Solde au 31 mars 2023	5 989 \$	12 159 \$	- \$	18 148 \$
Solde au 31 mars 2023	5 989 \$	12 159 \$	- \$	18 148 \$
Amortissement	585	1 179	-	1 764
Radiations	(14)	(3 985)	-	(3 999)
Solde au 31 décembre 2023	6 560 \$	9 353 \$	- \$	15 913 \$
Valeurs comptables				
Au 31 mars 2023	4 549 \$	8 283 \$	- \$	12 832 \$
Au 31 décembre 2023	7 124 \$	7 351 \$	100 \$	14 575 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

8. Actifs au titre de droits d'utilisation

Le rapprochement des actifs au titre de droits d'utilisation se présente comme suit :

	Espaces à bureaux	Centres de données	Total
Solde au 31 mars 2022	15 466 \$	1 103 \$	16 569 \$
Entrées	511	-	511
Diminutions	(92)	-	(92)
Amortissement	(3 197)	(210)	(3 407)
Solde au 31 mars 2023	12 688 \$	893 \$	13 581 \$
Solde au 31 mars 2023	12 688 \$	893 \$	13 581 \$
Entrées	6 013	-	6 013
Amortissement	(1 978)	(158)	(2 136)
Solde au 31 décembre 2023	16 723 \$	735 \$	17 458 \$

9. Avantages du personnel

a) Actif et passif au titre des avantages du personnel

L'actif et le passif au titre des avantages du personnel comptabilisés et présentés dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière se présentent comme suit :

	31 décembre 2023	31 mars 2023
Actif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	41 375 \$	50 434 \$
Régime de retraite supplémentaire (RRS)	1 562	1 670
	42 937	52 104
Passif au titre des avantages du personnel		
Autre régime à prestations définies (ARPD)	(18 338)	(16 544)
	(18 338)	(16 544)
Avantages du personnel – actif net	24 599 \$	35 560 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

b) Coûts des avantages du personnel

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

	Trimestres clos le 31 décembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Coût (produits) des prestations définies comptabilisé en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	1 245 \$	1 398 \$	33 \$	13 \$	121 \$	224 \$	1 399 \$	1 635 \$
Frais administratifs	82	94	6	4	-	-	88	98
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	2 572	2 130	80	49	206	198	2 858	2 377
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(3 136)	(2 625)	(100)	(82)	-	-	(3 236)	(2 707)
	763 \$	997 \$	19 \$	(16) \$	327 \$	422 \$	1 109 \$	1 403 \$

Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts	20 482 \$	4 714 \$	268 \$	285 \$	- \$	- \$	20 750 \$	4 999 \$
Pertes actuarielles	(36 673)	-	(1 091)	-	(3 007)	-	(40 771)	-
	(16 191) \$	4 714 \$	(823) \$	285 \$	(3 007) \$	- \$	(20 021) \$	4 999 \$

	Périodes de neuf mois closes les 31 décembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022

Coût (produits) des prestations définies comptabilisé en performance financière

Coût des services rendus au cours de la période	3 736 \$	4 192 \$	99 \$	40 \$	362 \$	672 \$	4 197 \$	4 904 \$
Frais administratifs	244	282	18	12	-	-	262	294
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	7 716	6 390	240	147	620	596	8 576	7 133
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(9 408)	(7 875)	(300)	(246)	-	-	(9 708)	(8 121)
	2 288 \$	2 989 \$	57 \$	(47) \$	982 \$	1 268 \$	3 327 \$	4 210 \$

Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts	2 695 \$	(29 924) \$	99 \$	(545) \$	- \$	- \$	2 794 \$	(30 469) \$
(Pertes) gains actuariels	(12 124)	35 655	(357)	707	(991)	3 490	(13 472)	39 852
	(9 429) \$	5 731 \$	(258) \$	162 \$	(991) \$	3 490 \$	(10 678) \$	9 383 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, l'ACSTA a comptabilisé des charges de 311 \$ (236 \$ en 2022) et de 934 \$ (748 \$ en 2022), respectivement, relativement à la composante à cotisations définies du RRE.

c) Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies sont examinées et, au besoin, modifiées à chaque période de présentation de l'information financière. Cet examen porte habituellement sur les taux d'actualisation et le taux de rendement réel des actifs du régime par rapport aux taux estimés, afin de refléter les hypothèses et les circonstances actuelles. Les modifications des hypothèses actuarielles entraînent des gains ou des pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, des pertes de réévaluation de 20 021 \$ ont été réalisées à la suite d'une diminution du taux d'actualisation de 100 points de base (de 5,60 % au 30 septembre 2023 à 4,60 % au 31 décembre 2023). Cela a été partiellement compensé par un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 9,66 % par rapport au taux anticipé de 1,22 %).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, des gains de réévaluation de 4 999 \$ ont principalement été occasionnés par un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 3,15 % par rapport au taux anticipé de 1,00 %).

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, des pertes de réévaluation de 10 678 \$ ont été réalisées à la suite d'une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base (de 4,90 % au 31 mars 2023 à 4,60 % au 31 décembre 2023). Ces pertes ont partiellement été compensées par un taux de rendement réel des actifs du régime supérieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 4,72 % par rapport au taux anticipé de 3,68 %).

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022, des gains de réévaluation de 9 383 \$ ont été réalisés principalement à la suite d'une augmentation du taux d'actualisation de 100 points de base (de 4,00 % au 31 mars 2022 à 5,00 % au 31 décembre 2022). Ces gains ont partiellement été compensés par un taux de rendement réel des actifs du régime inférieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de -8,70 % par rapport au taux anticipé de 3,00 %).

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

d) Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Cotisations de l'employeur				
RRE	1 147 \$	1 612 \$	2 658 \$	4 247 \$
RRS	181	30	207	50
ARPD	62	52	179	160
	1 390 \$	1 694 \$	3 044 \$	4 457 \$

Les cotisations totales de l'employeur aux régimes à prestations définies sont estimées à 5 306 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

10. Provisions et éventualités

Divers recours, contrôles et poursuites ont été intentés ou déposés contre l'ACSTA. En raison de leur nature, ces montants comportent de nombreuses incertitudes, et le dénouement de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Au 31 décembre 2023, les litiges, contrôles et poursuites ne devraient pas, individuellement ou dans leur ensemble, avoir un effet négatif important sur les états financiers.

a) Provisions

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, aucune provision n'a été comptabilisée.

b) Éventualités – Coûts de démantèlement

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, il n'y a pas eu de changements importants aux passifs éventuels relatifs aux coûts de démantèlement. Pour une description de ces coûts, consulter la note 10(b) des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

11. Obligations locatives

L'ACSTA a conclu des contrats de location pour des espaces à bureaux et des centres de données. L'ACSTA a pris en compte les options de prolongation pour évaluer ses obligations locatives lorsqu'elle avait la certitude raisonnable de les exercer.

Le rapprochement des obligations locatives se présente comme suit :

	31 décembre 2023	31 mars 2023
Solde à l'ouverture de la période	14 485 \$	17 236 \$
Entrées	6 013	511
Diminutions	-	(92)
Paiements de loyers	(1 462)	(3 435)
Charges financières	333	265
Solde à la clôture de la période	19 369 \$	14 485 \$
Solde à la clôture de la période		
Partie courante	2 158 \$	1 777 \$
Partie non courante	17 211 \$	12 708 \$

L'ACSTA a comptabilisé les charges suivantes qui ne sont pas incluses dans l'évaluation des obligations locatives :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois closes le 31 décembre	
	31 décembre 2023	2022	2023	2022
Paiements de loyers variables	588 \$	587 \$	1 367 \$	1 956 \$
Contrats de location à court terme	44	2	113	2
Contrats de location de faible valeur	15	15	36	45
Autres frais de location (note 13)	647 \$	604 \$	1 516 \$	2 003 \$

Les paiements de loyers variables comprennent les frais d'exploitation, les impôts fonciers, les assurances et les autres frais liés aux services.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location comptabilisé par l'ACSTA s'est élevé à 1 048 \$ (1 463 \$ en 2022) et à 2 978 \$ (4 881 \$ en 2022), respectivement.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente une analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés pour les obligations locatives contractuelles :

	31 décembre 2023	31 mars 2023
1 an au plus	4 805 \$	4 840 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans au plus	13 436	14 221
Plus de 5 ans	878	982
	19 119 \$	20 043 \$

12. Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	31 décembre 2023	31 mars 2023
--	---------------------	-----------------

Financement public différé lié aux charges d'exploitation

Solde à l'ouverture de la période	19 253 \$	18 241 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation (note 14)	683 525	849 013
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation comptabilisés dans la performance financière	(686 087)	(848 001)
Solde à la clôture de la période	16 691 \$	19 253 \$

Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations

Solde à l'ouverture de la période	379 180 \$	406 579 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations (note 14)	21 595	13 016
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations comptabilisé dans la performance financière	(31 610)	(40 415)
Solde à la clôture de la période	369 165 \$	379 180 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	385 856 \$	398 433 \$

Se reporter à la note 14 pour obtenir un complément d'information sur le financement public.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

13. Charges

L'état intermédiaire résumé du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation par catégorie principale :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Services de contrôle et autres coûts connexes				
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	191 482 \$	174 710 \$	570 194 \$	515 167 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	3 348	3 267	9 335	8 652
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	1 259	2 063	3 706	5 669
	196 089	180 040	583 235	529 488
Exploitation et entretien du matériel				
Entretien du matériel et pièces de rechange	11 509	10 568	34 834	30 023
CIZR	341	312	735	896
Formation et certification	247	6	674	264
	12 097	10 886	36 243	31 183
Soutien des programmes et services généraux				
Frais relatifs aux employés	17 093	15 930	52 015	48 919
Frais de bureau et frais informatiques	4 612	1 804	8 924	5 502
Autres frais administratifs ¹	1 732	1 406	4 962	4 514
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires ²	1 451	2 322	4 770	6 438
Autres frais de location (note 11)	647	604	1 516	2 003
Communications et sensibilisation du public	183	232	702	597
	25 718	22 298	72 889	67 973
Amortissement				
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	9 996	9 721	29 830	28 891
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)	643	862	2 136	2 654
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 7)	627	537	1 764	1 617
	11 266	11 120	33 730	33 162
	245 170 \$	224 344 \$	726 097 \$	661 806 \$

¹ Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

² Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

14. Financement public

Les crédits parlementaires approuvés pour l'exercice et les montants utilisés par l'ACSTA au cours des périodes de neuf mois closes le 31 décembre sont les suivants :

	2023	2022
Crédits parlementaires approuvés pour l'exercice financier	1 074 515 \$	922 689 \$
Crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation	(683 525)	(620 536)
Crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations	(23 057)	(12 664)
Crédits parlementaires inutilisés	367 933 \$	289 489 \$

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et les crédits utilisés pour les périodes considérées :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Crédits parlementaires reçus	238 000 \$	242 000 \$	690 813 \$	604 825 \$
Montants reçus liés aux périodes précédentes	(115 611)	(135 321)	(117 813)	(89 625)
Crédits parlementaires à recevoir	110 525	105 336	110 525	105 336
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation (note 12)	232 914 \$	212 015 \$	683 525 \$	620 536 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des dépenses en immobilisations et les crédits utilisés :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Crédits parlementaires reçus	12 599 \$	4 141 \$	18 189 \$	7 057 \$
Montants à recevoir liés aux périodes précédentes	(8 955)	(3 569)	(2 651)	(2 135)
Crédits parlementaires à recevoir	6 057	4 864	6 057	4 864
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations (note 12)	9 701	5 436	21 595	9 786
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des paiements de loyers (note 11)	401	859	1 462	2 878
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations et les paiements de loyers	10 102 \$	6 295 \$	23 057 \$	12 664 \$

15. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière. La juste valeur de la trésorerie, des fournisseurs et autres créditeurs et des retenues de garantie courantes correspond approximativement à leur valeur comptable étant donné que ces instruments sont à court terme.

Les valeurs comptables et les justes valeurs correspondantes des autres actifs et passifs financiers de l'ACSTA sont les suivantes :

	31 décembre 2023		31 mars 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur (niveau 2)	Valeur comptable	Juste valeur (niveau 2)
Instruments financiers évalués à la juste valeur				
Actifs financiers dérivés ¹	- \$	- \$	22 \$	22 \$
Passifs financiers dérivés ¹	639	639	10	10

¹ La juste valeur est basée sur un modèle de flux de trésorerie actualisé reposant sur des données observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 ou de l'exercice clos le 31 mars 2023.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

16. Engagements contractuels

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, l'ACSTA a annoncé les nouveaux contrats de services de contrôle aux aéroports. Ces nouveaux contrats sont valides du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2029, et sont renouvelables pour deux périodes supplémentaires de cinq ans, à la discrétion de l'ACSTA. Les répercussions des nouveaux contrats sur les soldes des engagements contractuels de l'ACSTA totalisent 4 706 700 \$.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants aux engagements contractuels de l'ACSTA, autre que les activités habituelles d'acquisition relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles et l'utilisation de contrats existants concernant les paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle et l'entretien du matériel et pièces de rechange.

Pour une description de ces engagements contractuels, consulter la note 16 des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

17. Transactions entre parties liées

L'ACSTA a conclu les transactions suivantes avec des parties liées.

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada, et est liée par contrôle commun aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions normales que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

Les crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada constituent la principale source de financement de l'ACSTA. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, le financement public de 243 428 \$ (222 658 \$ en 2022) et de 719 159 \$ (657 347 \$ en 2022) respectivement, est comptabilisé dans l'état intermédiaire résumé du résultat global, comprend les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation, les crédits parlementaires pour les paiements de loyers et l'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations. Les crédits parlementaires à recevoir de 116 582 \$ (120 464 \$ au 31 mars 2023) sont inclus dans les clients et autres débiteurs dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière.

(b) Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRE, le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA correspondent au versement des cotisations telles qu'elles sont présentées à la note 9. Aucune autre transaction n'a été effectuée au cours du trimestre et de la période de neuf mois.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

18. Variation nette des soldes du fonds de roulement et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos le :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois closes le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	6 847 \$	26 152 \$	5 690 \$	(16 825) \$
(Augmentation) diminution des stocks	(983)	(383)	(608)	658
Diminution (augmentation) des dépenses payées d'avance	433	(63)	3 170	2 691
(Diminution) augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	(14 384)	(41 142)	(8 834)	48 876
Diminution des provisions	-	-	-	(200)
Augmentation des retenues de garantie	-	4	7	10
Augmentation (diminution) du financement public différé lié aux charges d'exploitation	550	446	(2 562)	(3 512)
	(7 537) \$	(14 986) \$	(3 137) \$	31 698 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, la variation des clients et autres débiteurs exclut des montants de 2 898 \$ (1 295 \$ en 2022) et de 3 406 \$ (2 729 \$ en 2022), respectivement, pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisque ces montants se rapportent aux activités d'investissement.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, la variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut des montants de 1 220 \$ (4 533 \$ en 2022) et de 6 573 \$ (3 807 \$ en 2022), respectivement, pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, puisque ces montants se rapportent aux activités d'investissement.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023, la variation des retenues de garantie exclut des montants de 86 \$ (137 \$ en 2022) et de 1 674 \$ (134 \$ en 2022), respectivement, pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, puisque ces montants se rapportent aux activités d'investissement.